



13^e Grand Prix de l'Environnement[®] des villes d'Ile de France

FICHE COMMUNICATION 2009

Rungis, est une petite ville de 5 700 habitants, ceinturée par les autoroutes A6, A106 et A86, le Marché d'intérêt National et l'aéroport d'Orly. La zone hôtelière Delta, le MIN et la SILIC, zone d'emplois dense occupent plus des deux tiers de la superficie de la commune.

Rungis est une ville « atypique » du Val de Marne à 7 kilomètres de Paris, 10 minutes de la Porte d'Italie en voiture. En effet, la première fois que l'on vient à Rungis, plusieurs choses surprennent : la propreté de ses rues, le nombre de massifs fleuris et de parcs mis en valeur, la qualité des matériaux et mobiliers urbains mis en place, et surtout l'architecture de ses constructions, à taille humaine, toujours à proximité de parcs ou jardins.

Rungis est une ville, où il fait bon vivre, c'est pourquoi elle travaille en permanence au maintien de son cadre de vie et cela bien sûr en s'inscrivant dans des démarches environnementales.

Primée l'année dernière pour son passage en zone 30 et la création d'un bus à pied, la ville poursuit ses aménagements et projette le développement de pistes cyclables la reliant à ses communes voisines, et choisit cette année de concentrer ses actions environnementales vers le public sur le tri et le recyclage.

Une vitesse limitée pour les automobilistes et la volonté d'une diminution de la circulation en ville :

- Le bureau d'études Kinergos Conseil, a été retenu en 2006 par la ville afin de réaliser un audit des pratiques rungissoises en matière de déplacements, de définir une échelle viable de la zone 30 et d'établir les schémas d'aménagements. La ville étant sillonnée par 2 km de promenades desservant les différents quartiers, les habitants pratiquent beaucoup la promenade à pied ou le vélo pour se déplacer. Cependant, Rungis est une ville de transit pour les habitants des communes voisines ne voulant pas emprunter les autoroutes (A6 et A86) saturées.

Au terme de cet audit, l'échelle de Rungis Ville, a été choisie dans son intégralité pour créer la zone 30. Le bureau d'études a préconisé la création de 50 aménagements (plateaux surélevés, pincements de chaussée, ronds-points franchissables...) selon les critères de visibilité, de géométrie des voiries et d'environnement servant de « piqûres de rappel » à l'automobiliste. **Le passage de la ville en zone 30** a eu lieu le 10 avril 2007. Cela se traduit, dès les cinq entrées de la ville, par des plateaux surélevés d'une couleur de revêtement différent.

Aujourd'hui, la ville répond à la volonté de faire cohabiter automobilistes et cyclistes dans les rues de Rungis déjà étroites. En effet, le partage de la voirie avec les modes dits doux a permis de ne pas construire de pistes cyclables. Ainsi, l'espace public limité est utilisé avec un maximum d'efficacité, puisque voitures et vélos se partagent les voies en toute sécurité.

A ce jour, 30 aménagements restent à créer. La commission Travaux hiérarchise les priorités afin de les planifier grâce à un programme pluriannuel jusqu'à 2010. Le montant total estimé des travaux est de deux millions d'euros.

- **La création d'une ligne de « bus à pied »** pour mener les enfants à l'école. Il a tout d'un ramassage scolaire : une ligne, des arrêts, un terminus, un pilote et des passagers, mais pas de moteur. A tour de rôle, des animateurs et des parents volontaires conduisent à pied un groupe d'enfants vers l'école tout en marquant des arrêts sur le trajet pour récupérer d'autres enfants qui rejoignent le convoi. Sa création est prévue pour octobre 2008 et s'adresse aux enfants des écoles élémentaires. Son extension aux classes des écoles maternelles sera fonction du succès des premières lignes mises en place. Ce nouveau mode de transport « doux » s'inscrit dans une démarche éducative et pédagogique de la Ville, et se présente réellement comme une alternative à la voiture.

- **Rungis « ville » est entièrement accessible aux vélos.** Tous les équipements publics de la ville possèdent des racks à vélos à proximité. Cependant, les trajets depuis la zone 30 vers les communes limitrophes ou les gares du Trans Val de Marne (bus en site propre) et du RER C (ces 2 dernières gares sont excentrées par rapport au cœur de ville) apparaissent comme quasiment impossibles. Aussi, la municipalité a choisi de démarrer des études pour la création des pistes cyclables. Pour cela, la ville rencontre régulièrement les représentants du service du département pour que ces derniers intègrent les créations de pistes cyclables dans leurs projets.

En outre, la ville a transmis une cartographie des circuits envisagés afin qu'elle soit intégrée au Schéma Départemental des Itinéraires Cyclables et à l'observatoire départemental des déplacements. Il est ainsi prévu une liaison avec Chevilly Larue, une liaison avec Wissous et une liaison avec la gare de la Fraternelle.

Tout en continuant, donc, ses aménagements de voirie, la Ville a choisi cette année d'axer ses actions de sensibilisation des administrés autour d'un thème impliquant : le tri et le recyclage des déchets.

Ainsi, Un ambassadeur de tri recruté en début d'année, jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME), services de la Ville (notamment les Espaces verts) mais aussi associations rungissoises et partenaires externes, tous se réunissent autour des Recyclades et de la journée de l'environnement, et mènent des actions à l'intérieur des écoles et dans la Ville tout au long de l'année pour inciter les habitants à avoir les bons réflexes de tri et les aider à comprendre les enjeux du recyclage et du développement durable.

Et c'est un remarquable projet que les jeunes élus du CME montent cette année, un projet appelé « effet papillon » qui part d'une réflexion simple : « si chacun en faisait un peu, la planète irait mieux » : tout un programme de sensibilisation autour du tri et du recyclage qu'ils vont mener tout au long de l'année dans les écoles de la ville : rencontrer les enseignants et directeurs d'écoles, organiser des interventions auprès de leurs camarades, réaliser une exposition sur les enjeux du tri, organiser l'installation de poubelles papiers dans les classes et surtout le système de vidage de ces corbeilles papiers, créer et installer des boîtes papier brouillon « j'utilise le verso d'une feuille comme papier brouillon », autant d'actions menées et relayée le 26 septembre prochain lors de la journée de l'environnement organisée par la Ville, **autant d'actions pour une seule finalité : rendre automatiques ces tout petits gestes qui font tellement pour la planète.**



Commission Environnement du CME

